

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Credits employés (ou restant à employer) (2)			Credits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	15 780.00	11 739.46			4 040.54
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 640.00	11 649.31			3 990.69
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	240.00	41.53			198.47
6225	Déplacements, missions et réceptions	240.00	41.53			198.47
623	Publicité, publications, relations publiques	7 400.00	5 631.23			1 768.77
6232	Fêtes et cérémonies	7 400.00	5 631.23			1 768.77
624	Transports de biens et transports collectifs	8 000.00	5 976.55			2 023.45
6248	Divers	8 000.00	5 976.55			2 023.45
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (c)	140.00	90.15			49.85
63512	Taxes foncières	80.00	60.00			20.00
6358	Autres droits	60.00	30.15			29.85
012	Charges de personnel et frais assimilés	320.00	234.00			86.00
621	Personnel extérieur au service					
64	CHARGES DE PERSONNEL	320.00	234.00			86.00
64131	Rémunération	60.00				60.00
64138	Autres indemnités					
6451	Cotisations à l'URSSAF	260.00	234.00			26.00
014	Atténuation de produits					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 700.00	2 579.00			121.00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	2 700.00	2 579.00			121.00
656	Pour les secours subdivisés selon type de seco	18 600.00	15 693.24			2 906.76
6561	Secours d'urgence	2 000.00	1 719.50			280.50
6562	Aides	14 600.00	12 773.74			1 826.26
6568	Autres secours	2 000.00	1 200.00			800.00
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	37 400.00	30 245.70			7 154.30
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	100.00				100.00
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	50.00				50.00
678	Autres charges exceptionnelles	50.00				50.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	37 500.00	30 245.70			7 254.30
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)					
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE L'INVEST.					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (7)					
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		37 500.00	30 245.70			7 254.30

Pour Information
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	4 100.00	1 400.00			2 700.00
7031	Concessions et redevances funéraires	4 000.00	1 250.00			2 750.00
706	Prestations de services	100.00	150.00			-50.00
7083	Locations diverses					
73	IMPÔTS ET TAXES					
7363	Impôt sur les spectacles					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	16 000.00	16 000.00			
7474	Communes	16 000.00	16 000.00			
748	Autres attributions et participations					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
758	Produits divers de gestion courante					
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)	20 100.00	17 400.00			2 700.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 319.70	1 637.20			- 317.50
7713	Libéralités reçues	1 319.70	1 637.20			- 317.50
778	Autres produits exceptionnels					
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	21 419.70	19 037.20			2 382.50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (6)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		21 419.70	19 037.20			2 382.50

Pour Information	16 080.30
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040

(4) dont 776.

(5) Si la collectivité a opté pour les prévisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.